

VIVRE *à* Bourges

JOURNAL DU PARTI SOCIALISTE DU CHER - NUMÉRO 30 - OCTOBRE 2008

Le Conseil Général mise sur la jeunesse et l'innovation

Lire en page 4

DOSSIER
Conseil Municipal :
dans l'opposition,
être utiles

Augmentation des impôts locaux :
Le Maire renie ses engagements

"Travailler plus pour gagner moins" :
Le Code du Travail massacré

La Poste : Y'a pas écrit "à vendre"



L'édito

Milliards pour les uns, pain sec pour les autres

On ne compte plus les milliards qui auront été trouvés pour répondre à la crise financière, ... ni ceux qu'il faudra, peut-être, encore trouver demain. Comme des millions de Français, je regarde, effarée et désabusée, combien le libéralisme outrancier peut entraîner des économies entières dans la crise et combien il est nécessaire que des règles soient posées par les Etats et les institutions internationales.

Ce sont encore des milliards, treize chaque année, qui ont été trouvés pour multiplier les cadeaux fiscaux aux plus riches.

Mais quand il s'agit de financer les services publics ou de financer le Revenu de Solidarité Active, alors, l'argent manque ! Quant aux collectivités locales, les régions, les départements et les communes, elles doivent se débrouiller pour faire toujours plus avec moins.

Tout le monde en convient, ce sont les Conseils Généraux qui ont été le plus malmenés, avec des responsabilités toujours plus lourdes pour les collèges, les routes, les personnes âgées et handicapées, l'insertion. Il serait inconvenant que la ville de Bourges vienne, maintenant, demander au Conseil Général de faire son travail à sa place. Pour la Maison de la Culture comme pour d'autres grands équipements,

être partenaire, pour-quoi pas ?

Etre tiroir caisse, sûrement pas !

Irène FELIX
Vice-Présidente du Conseil Général,
Conseillère Municipale



DROIT DU TRAVAIL

“Travailler plus pour gagner moins” : les droits collectifs massacrés

Fin des 35 heures, service minimum, mépris de la négociation collective : la droite se livre à une attaque en règle du droit du travail et des droits des salariés. La solidarité fait place à la loi de la jungle.

L'affaire est rondement menée : un an après avoir vidé les caisses de l'Etat en offrant 13 milliards de cadeaux fiscaux inutiles aux plus riches, le gouvernement est bien obligé de constater la récession. Plutôt que de reconnaître son erreur, la droite s'obstine, faisant porter la responsabilité de la situation économique aux Français. Salaires et « charges » trop élevés, retraites « imméritées » : tout y passe, alors même que la part des salaires dans la richesse

produite par le pays ne cesse de diminuer au profit des plus gros salaires et des dividendes des actionnaires. Leur objectif : démolir le droit du travail au nom de la « liberté » de travailler.

La clé du dispositif, le loup dans la bergerie, c'est le chacun pour soi. En faisant croire aux salariés que leur avenir serait meilleur en négociant individuellement leurs salaires et leurs droits, la droite démolit patiemment toutes les protections collectives.

Tout y passe. Le SMIC n'est pas revalorisé et chacun doit « librement » négocier son salaire. L'allongement de la durée du travail se fera entreprise par entreprise, au mépris des références collectives. Le statut « d'auto-entrepreneur » permettra d'externaliser et donc de précariser les cadres. Le repos dominical pourrait être remis en cause, le droit de grève est bâillonné dans les services publics sous couvert de service minimum, les négociations sur la pénibilité du travail sont au point mort. Dans un pays où le taux d'emploi des plus de 55 ans ne dépasse pas 38 %, l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans privera beaucoup de retraités et surtout de retraitées d'une retraite à taux plein.

Le résultat est déjà là, avec la stagnation des salaires, la précarisation du travail et la baisse généralisée du pouvoir d'achat.



Des droits pour tous plutôt que chacun pour soi.



Pour faire entendre la voix des salariés, votez le 3 décembre aux élections prud'hommes

La Poste : Y'a pas écrit "à vendre"

Alors même que, partout dans le monde, on mesure la nécessité de régulations publiques dans l'économie et la finance, la droite française reste convaincue qu'il n'y a de salut que dans une privatisation généralisée des services publics

Le service public de la Poste conserve pourtant une importante fonction de cohésion sociale.

La présence postale et le prix unique du timbre ne doivent pas être sacrifiés pour la rémunération des futurs actionnaires de la Poste.

En cas de privatisation, rien ne garantit le maintien de la distribution du courrier en tout point du territoire 6 jours sur 7, ni la distribution du courrier jusqu'au domicile de particuliers.

Quant aux communes qui se sont engagées dans une démarche d'agence postale communale, elles risquent de se trouver bien seules à échéance du contrat... ou même avant. C'est pourquoi, avec les partis politiques de Gauche, la Fédération du Cher du Parti Socialiste vous invite à relayer le mouvement initié par les syndicats de la Poste et à signer et faire signer la pétition disponible sur internet sur le site parti-socialiste.fr à la rubrique « non à la privatisation de la Poste ».

PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPEENNE

Un rendez-vous manqué pour les services publics

La France a pris, pour six mois, la présidence de l'Union européenne. André Laignel, député européen de la circonscription Centre-Auvergne-Limousin, « n'attend rien » de cette présidence.



On attendait une avancée sur les services publics, un espoir d'Europe sociale, la prise en compte des inquiétudes des citoyens européens. On n'aura rien : durant ses six mois de Présidence, la France n'a mis aucun de ces sujets à l'ordre du jour. « La présidence française, rappelle André Laignel, n'a vraiment pas débuté sous de bons auspices. La preuve : une directive européenne vient de faire passer la durée maximale du travail de 48 à 65 heures ». Mais il n'y a pas que cela. Les députés européens socialistes avaient demandé une directive cadre sur les services publics. Là aussi, Sarkozy a refusé que le sujet soit mis à l'ordre du jour. « Le contexte de la crise financière et économique semble devenir, à ce jour, l'explication de l'ensemble de ces sujets non portés par la France », dénonce André Laignel. Le grand sujet de la Présidence française, c'est l'immigration, traitée comme une menace pour l'Europe alors que c'est d'une Europe de



Citoyens français et européens, pour voter aux élections européennes de 2009, inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre

l'intégration dont nous aurions besoin. « Une délégation du Réseau Education Sans Frontières s'est rendue au parlement européen de Strasbourg à mon invitation, à l'occasion du scrutin sur la directive européenne dite du Retour. Ce texte adopté risque d'aggraver considérablement les conditions d'arrestation, d'emprisonnement et d'expulsion des étrangers sans papiers en Europe sous prétexte de les harmoniser. C'est une véritable « rupture » face aux textes respectueux des droits de l'Homme et de ceux des enfants ».

La crise financière ébranle les certitudes des libéraux, à travers le monde et en Europe. Soudain, la nécessité de coordination des politiques économiques s'impose. Mais cela durera-t-il ? « La crise est d'abord causée par un déficit démocratique, ensuite par une absence de débat public et enfin par l'aveuglement d'une classe dirigeante enfermée dans la tour d'ivoire de l'idéologie libérale ». Un autre chemin est possible : les socialistes européens espèrent être entendus aux prochaines élections de juin 2009.

Sur l'immigration, un texte en retrait sur les droits des hommes et des enfants.

Conseil Municipal : dans l'opposition, être utiles

Comment être utiles quand on est dans l'opposition ? En étant présents sur les dossiers municipaux, en restant proches de vous et en défendant nos valeurs. Déjà, nos interventions répétées sur la question des tarifs municipaux ont permis une baisse des tarifs pour les cantines. Un travail à poursuivre.

Onze membres de la liste de gauche unie, conduite par Irène Félix, ont été élus en mars dernier au Conseil Municipal. Même minoritaires, vos élus n'entendent pas être inactifs.

Transports en commun, logement, pouvoir d'achat : des dossiers à suivre prioritairement

Nous entendons suivre avec attention plusieurs dossiers prioritaires : le développement universitaire de Bourges et du technopôle Lahitolle, l'amélioration du réseau des transports en commun, la réhabilitation et la construction de logements durables, la lutte contre les discriminations à l'embauche, et la question des tarifs municipaux. Nous entendons par ailleurs rester mobilisés pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de Bourges et l'arrivée du TGV et rappeler au Maire ses engagements, comme celui de ne pas augmenter les impôts au moment où la droite annonce une forte hausse de 7,6 %.

La baisse des tarifs des cantines : demandée par la gauche depuis 7 ans !

Depuis 7 ans, nous martelons chaque année que les tarifs des services municipaux destinés aux enfants sont excessifs. Ce discours et la place que nous avons donnée à la question du pouvoir d'achat lors de la récente campagne municipale ont obligé la droite à baisser les tarifs des cantines et des centres aérés. Nous continuerons à nous battre pour obtenir aussi la baisse des tarifs de l'accueil périscolaire qui ne sont pas accessibles à tous.

Ordures ménagères : une facture 25 % trop lourde

Depuis la hausse de 102 % du tarif des ordures ménagères en 1999, les Berruyers paient plus que ce service ne coûte ! Et pas un peu : près de 25 % de trop ! Cela signifie que la taxe des ordures ménagères sert à boucler le budget de la ville, pas à traiter nos ordures ! Or cette taxe n'est pas

L'opposition obtient une baisse de la taxe des ordures ménagères.



Les cinq élus socialistes, de gauche à droite : Pierre Dedet, Gérald Fragnier, Irène Félix, Jean-Pierre Saulnier et Anne-Marie Guillonnet. Le groupe de la gauche unie comprend aussi Yannick Bedin, Jacqueline Jacquet-Trossevin, André Decourt et Fabienne Bourgoin (PCF), Joël Crotté (Verts) et Colette Cordat (LO)

un impôt comme les autres : elle est payée par les propriétaires et refacturée aux locataires, particuliers ou commerçants. Tous contribuent, sans aucune considération de revenu. Ce choix est donc un choix particulièrement détestable pour les petits revenus. C'est pourquoi, lors de la campagne municipale puis à nouveau au Conseil Municipal de juin dernier, nous avons demandé une baisse de cette taxe. Une baisse de 19 % est désormais acquise.

Rappeler au Maire ses engagements

De l'éducation à la voirie, du budget aux sports, de l'habitat aux transports, du développement économique à la culture, les élus de gauche sont présents dans la plupart des grandes commissions, à la ville de Bourges et à l'agglomération Bourges Plus. Nous avons ainsi accès à l'information (quand ces commissions se réunissent ...) et pouvons relayer vos remarques et vos alertes. N'hésitez pas à nous saisir des dossiers qui vous préoccupent. Avec nos camarades de la gauche unie, nous tiendrons des permanences régulières en ville (voir p.4) : venez nous y rencontrer.

Conseils de quartiers : participez

La démocratie et la concertation ne sont pas le fort de la droite et du Maire de Bourges. C'est la raison pour laquelle nous observons avec un peu de scepticisme la mise en place des conseils de quartiers dont les associations ont été écartées par la droite. Pour autant, nous vous invitons à y participer pour faire entendre la voix des habitants et travailler pour l'intérêt général.



3 questions à Gérald Fragnier, Conseiller Municipal Socialiste



Gérald, comment en êtes-vous arrivé à vous impliquer dans la vie politique locale ?

Cela fait bientôt 35 ans que je vis à Bourges. Grâce à mon activité professionnelle et ma forte implication dans la vie associative, j'ai en permanence côtoyé nombre de Berruyers et pu échangé sur la perception qu'ils avaient de

leur ville, ce qu'ils en attendaient, des difficultés qu'ils rencontraient dans leur quotidien. J'ai donc souhaité m'engager derrière Irène Félix qui proposait de faire avancer Bourges autrement, avec l'espoir d'apporter des réponses au plus grand nombre, et notamment aux plus fragiles.

Comment percevez-vous votre rôle de conseiller ?

Le conseiller d'opposition évolue dans un rapport de force défavorable et son seul pouvoir, c'est celui d'émettre son opinion. Au sein des commissions dans lesquelles je siége, je m'emploie à mettre en avant les valeurs de la liste de « La Gauche Unie ». L'observation, le contrôle, la critique, le relais d'opinion des électeurs mais aussi la participation et les propositions sont les fondements de mon action avec pour objectif

principal de faire valoir l'intérêt général et défendre tout ce qui va dans l'intérêt des Berruyers.

Quel regard portez-vous sur la politique sportive de la ville ?

Vous devriez plutôt parler d'absence de politique ! Car je mets au défi n'importe quel Berruyer de pouvoir en définir les lignes ! Je crois que le maire se réfugie derrière le succès oh ! combien méritoire du Bourges Basket et de quelques événements annuels pour justifier de son action. Mais que peut-on dire du travail de fond nécessaire au développement de la pratique sportive, facteur d'épanouissement personnel et de socialisation en particulier dans les quartiers ? Quelle place pour le handisport ? En un mot, je pense que la dimension du sport, facteur de « lien social » n'est pas prise en compte actuellement.

Chancellerie : commerces fermés

C'est fermé. Depuis quelques jours il n'y a plus, à la Chancellerie, la possibilité de faire ses courses. L'un après l'autre, les commerces ont fermé, jusqu'au Champion de la Plaine du Moulon. Un nouveau centre commercial verra le jour, dans deux ans, trois peut-être. Alors que faire quand on n'a pas de voiture, des jambes plus très jeunes et des moyens restreints ? La livraison à domicile, proposée par les grandes surfaces coûte cher : 7 euros par livraison. Au moment où chacun fait le compte du moindre centime d'euro, une telle dépense supplémentaire est un luxe inaccessible pour beaucoup, y compris parmi les retraités. On savait déjà que beaucoup de familles se nourrissent peu ou mal, faute de pouvoir acheter en quantité et en qualité suffisante tout au long du mois. L'absence de commerces de proximité fragilise les budgets familiaux et risque d'accentuer les carences alimentaires. L'action du comité des habitants, soutenue par la gauche unie devrait aboutir à une réouverture que l'on espère durable.

Avaricum : reporté

Le projet d'Avaricum ne verra le jour qu'en 2012, en raison de délais supplémentaires pour les fouilles archéologiques. Un premier report par rapport à des promesses de campagne du Maire de Bourges. On sait déjà que la ville paiera plus que prévu et que le logement social est réduit... à zéro !

Le Maire snobe les associations

Prenant prétexte des élections sénatoriales qui se tenaient le même dimanche, la majorité de droite a boudé les militants associatifs lors de la fête des associations le 21 septembre dernier. En faisant le tour des stands, le Maire aurait pourtant pu entendre leurs besoins et saluer des initiatives remarquables. Locaux insuffisants ou détruits dans le cadre du Plan de Renouvellement Urbain, salles trop cher à réserver, communication mal relayée par la ville, information négligée : et si les élus majoritaires de la ville de Bourges, finalement, s'en moquaient ?

Contrat Urbain de Cohésion Sociale : des crédits en baisse

C'est une nouvelle baisse des crédits qui a été annoncée aux associations et aux institutions qui animent la vie sociale dans les quartiers de Bourges Nord, des Bigarellles et du Val d'Auron. Manifestement, l'Etat n'en fait plus une priorité. Proposer des activités de sport, de loisirs, de soutien aux enfants ou de lutte contre les discriminations va bientôt de venir un véritable exploit.

Antennes relais

Un collectif citoyen se mobilise contre l'implantation d'antennes relais à Bourges. Un récent jugement à Lyon prend en compte l'éventualité de risques sur la santé. Une démarche à suivre.

Le Conseil Général mise sur la jeunesse et l'innovation

On en parlait depuis longtemps : il a fallu la décision du Conseil Général, acceptant de se porter acquéreur de « la Salle d'Armes », située sur le site Lahitolle, pour que l'aménagement universitaire de Bourges fasse un pas décisif.

Le projet imaginé s'intègre dans un plan global de transformation de l'espace Lahitolle (anciennement GIAT Industries), symbolique de l'ambition départementale pour l'enseignement supérieur et la recherche à Bourges. Il s'ajoute aux interventions antérieures du Conseil Général pour la reconstruction de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) et la création d'une pépinière d'entreprises à Lahitolle.

Le budget dédié à cette opération s'élève à plus de 7 millions d'euros. C'est l'Europe qui en est le premier financeur.

La Salle d'Armes accueillera donc bientôt l'extension de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges (l'ENSI), la faculté de droit, l'Institut municipal d'éducation permanente et une Maison des langues.

Au moment, où un cabinet d'étude pointe le retard de Bourges Plus en matière de soutien aux réseaux d'entreprises et aux démarches innovantes et dénonce une utilisation désordonnée du site Lahitolle, force est de constater que ce sont bien les collectivités de gauche qui agissent pour le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le Cher.

Rien d'étonnant à cela. Ne pas compter sur le seul marché pour développer les territoires, miser sur l'éducation, la formation et l'intelligence partagées : ce sont bien des valeurs socialistes.



La salle d'armes ouvre ses portes aux étudiants

Le développement universitaire de Bourges : un projet porté depuis 20 ans par les socialistes

Depuis 20 ans, les avancées significatives pour le développement universitaire public de Bourges sont portées par les socialistes.

1985 : Jean-Pierre Saulnier, alors adjoint socialiste au Maire communiste de Bourges, fait du dossier universitaire un enjeu du développement de Bourges. A une époque encore très marquée par la mono-industrie d'armement, il est le premier à attirer l'attention sur la nécessité, pour une ville, de se doter de structures d'enseignement supérieur de qualité. Il obtient le développement de nouveaux départements à l'IUT et avec l'équipe municipale, l'ouverture en **1993** de la faculté de droit à Bourges. Puis il ouvre, avec Pierre Marché, le dossier d'une future école d'ingénieurs pour laquelle un terrain est acquis par la ville à Lahitolle dès **1990**.

La faculté des sciences, soutenue par le Conseil Général, alors à droite, est ouverte en **1990**.

Au milieu des années 90, S. Lepeltier, alors député, semble s'intéresser au dossier universitaire. Ce sera la seule fois... Il annonce de façon tonitruante l'ouverture d'une école d'architecture. Cette ouverture ne s'est jamais faite.

1994 : Plus solide, le dossier d'école d'ingénieurs sur lequel Jean-Pierre Saulnier travaillait chemine et aboutit, en 1994 à la création de l'ENSI de Bourges. L'école ouvre effectivement ses portes en **1997**.

En 2001, c'est Yann Galut qui a l'idée de renforcer les formations scientifiques en lançant l'idée d'une école de l'internet. Ce projet fait l'objet d'une forte mobilisation à gauche, avec Jean-Pierre Saulnier, Alain Rafesthain, alors Président de Région, Irène Félix et Jean-Claude Sandrier. Il se concrétise par la création par le gouvernement Jospin d'une nouvelle filière à l'école d'ingénieurs, la filière « technologies de l'information et de la communication ».



Autour du Président Rafesthain, les conseillers généraux de gauche engagés pour le développement universitaire de Bourges et du Cher

2001 encore : Nouvelle économie, nouveaux besoins : la nécessité de développer des formations sanitaires et sociales à Bourges émerge et ce sont Irène Félix et Jean-Pierre Saulnier qui s'emparent du dossier. Le développement des formations sanitaires et sociales à Bourges est inscrit au contrat de site de Bourges en 2002. En 2008, la région, présidée par le socialiste François Bonneau, s'engage sur le développement effectif du pôle. La formation d'éducateurs par alternance ouvrira à Bourges à la rentrée **2009** en collaboration avec l'Institut de Travail Social d'Orléans.

2004 : Depuis 1990, les Ecoles Normales d'Instituteurs ont cédé la place aux Instituts Universitaires de Formation des Maîtres. La nécessité de reconstruire un bâtiment, à la charge du Conseil Général, pour répondre aux besoins de formation est connue dès cette date. Mais pendant des années, rien ne se fait. Il faut attendre l'élection d'Alain Rafesthain à la tête du Conseil Général en 2004 pour que le dossier de l'IUFM soit débloqué ... et

bouclé en moins de deux ans ! Le nouvel Institut Universitaire de Formation des Maîtres ouvre en septembre **2006**.

2006 : Extension de l'ENSI, besoins complémentaires pour l'Institut Municipal d'Education permanente et la faculté de droit : l'ancien bâtiment de GIAT Industries dit « la salle d'armes », sur le site Lahitolle, est une opportunité. Mais la ville tergiverse et l'agglomération refuse de prendre ses responsabilités. C'est la décision du Conseil Général avec Jean-Pierre Saulnier, Vice-Président en charge du développement universitaire et avec le Président Alain Rafesthain qui permet à notre département de bénéficier de fonds européens et aux étudiants de faire leur rentrée, en octobre **2008**, dans de nouveaux locaux.

Pour contacter les élus socialistes de Bourges

Vos conseillers généraux :

Conseil Général du Cher - Place Marcel Plaisant - 18023 Bourges Cédex - tél : 02 48 27 69 72
(I. Félix et JP. Saulnier) ou 02 48 27 80 89 (Y. Galut)

Permanences

Irène Félix : • Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes, rue Louis de Raynal :
Jeudis 20 novembre et 18 décembre de 11 h à 12 h

• 20 rue du Prinal : Samedis 8 novembre et 13 décembre de 11 h à 12 h

Anne-Marie Guillonnet, Gérald Fragnier et Pierre Dedet : Prendre rendez-vous au 02 48 65 29 33

Soutenez l'action des socialistes

Nom
Prénom
Adresse
Tél.

- Je souhaite prendre contact avec les socialistes du Cher
 Je désire adhérer au Parti Socialiste
 Je verse..... € pour **Vivre à Bourges** (chèque à l'ordre de l'ADFPS*)

* Seules les personnes physiques peuvent effectuer des dons. Ils ne peuvent excéder 7 500 € par personne et pour une même élection. Si votre don est fait par chèque bancaire, postal ou mandat, vous recevrez en retour une attestation vous permettant de déduire la somme de vos impôts, dans les limites autorisées par la loi.

A renvoyer à : **Section de Bourges du Parti Socialiste**
20 rue du Prinal - 18000 Bourges - Tél. : 02 48 65 29 33 - fede18@parti-socialiste.fr

VOS REMARQUES, VOS SUGGESTIONS POUR

VIVRE à Bourges